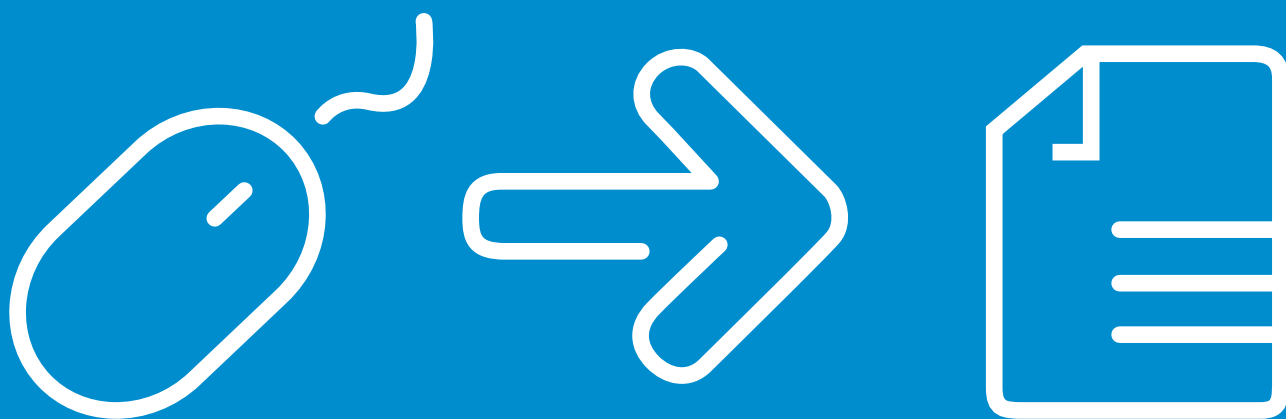


IMPÔTS 2019

ON VOUS SIMPLIFIE LA VIE!

Téléchargez et imprimez facilement votre relevé d'achats de médicaments d'ordonnance pour votre déclaration de revenus à partir de votre dossier en ligne, au uniprix.com.



Vous n'avez pas de dossier en ligne ? Pas de souci ! Renseignez-vous auprès de l'équipe du laboratoire pour savoir comment le créer.

Un message des pharmaciens-propriétaires
affiliés à  **uniprix**

Les pharmaciens sont les seuls
responsables de l'exercice de la pharmacie.